



AMAP « Les paniers de Nizerel » livraison Nizerel

Contrat d'engagement du 8 novembre au 20 décembre 2024

Avenant au contrat fruits

à jour de la cotisation AMAP 2024/2025

ADHERENT

Nom : _____ Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____ Ville : _____

Tél (domicile) : _____

Travail/portable : _____

Email : _____

Producteurs Tél : 06 50 27 38 07

Océane Barbier et Guillaume Hamant

GAEC Ferme de la Pérouze

01380 Bagé Dommartin

gaecfermedelaperouze@gmail.com



Siret : 831 432 794 00012

- Le producteur s'engage à respecter les livraisons, à travailler selon les techniques de l'agriculture paysanne et biologique.

- L'adhérent s'engage à venir retirer les produits commandés ou à les faire récupérer par une personne de son choix en respectant les horaires de livraison. Un panier oublié est un panier perdu !

CONDITIONS DE PAIEMENT

Options de règlement :

Echelonnement (... échéances)

Montant total à régler :

Règlement à l'ordre de:

Gaec de la Pérouze

Somme acquittée : Le chèque est encaissé le 10 de chaque mois.

Montant 1 :

Montant 2 :

Total :

Réalisé en deux exemplaires à le / / 2024

Signature de l'adhérent :

Signature du producteur :

BON DE COMMANDE « Jus de pommes et purée »

Nizerel

	JUS DE POMMES			Purée de pommes	Total
	BOUTEILLE 1l	CARTON 6 BOUTEILLES	CUBI 3 L	Pot de 700 g	
	3,60 €	20 €	10€	5€	
8 nov					
22 nov					
6 déc					
20 déc					

Montant total :